

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 24.

VENDREDI, le 7 Juin 1850.

Avis officiels.

[1] MISE AU CONCOURS.

Est mise au concours la place de maître de poste à Dübendorf, Canton de Zurich, avec un traitement annuel de Fr. 80.

Les aspirants à cette place devront transmettre par écrit leurs offres de service jusqu'à la fin du mois courant au plus tard à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich.

Berne, le 6 Juin 1850.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[2] MISE AU CONCOURS.

Est mise au concours la place de maître de poste à Wagenhausen avec un traitement annuel de Fr. 50.

Les aspirants à cette place devront transmettre par écrit leurs offres de service jusqu'à la fin du mois courant au plus tard, à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich.

Berne, le 6 Juin 1850.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[3] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour les deux places suivantes :

- 1) La place de buraliste postal pour Wattwyl (Canton de St.-Gall) avec un traitement annuel de fr. 1100.
- 2) La place de buraliste et en même temps de facteur pour Wollerau (Cant. de Schwyz) avec un traitement annuel de Fr. 140.

Les aspirants sont invités à adresser leurs offres de service par écrit à la Direction de l'arrondissement postal de St.-Gall, d'ici au 15 Juin prochain au plus tard.

Berne, le 24 Mai 1850.

[4] MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Unterstrass, (Cant. de Zurich) avec un traitement annuel de Fr. 200.

Les aspirants sont invités à adresser par écrit leurs offres de service, d'ici au 20 Juin prochain au plus tard, à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich.

Berne, le 24 Mai 1850.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

[5] MISE AU CONCOURS.

Les places suivantes aux péages fédéraux sont mises au concours. Les aspirants à ces places auront à faire parvenir leurs offres de service jusqu'au 10 Juin inclusivement, par lettres affranchies, au Directeur de l'arrondissement dont relève la place postulée.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

(S'adresser à Mr. le Directeur Sulser à Coire.)

Receveur des péages à Martinsbruk, traitement annuel, Fr. 700.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

(S'adresser à Mr. le Directeur J. A. Veladini à Lugano.)

Receveur des péages à Locarno, traitement annuel, Fr. 800. Le fonctionnaire qui sera nommé à cette place sera en même temps chargé de la gestion de la caisse principale des péages de la section en deçà du Monte Cenere sans qu'il reçoive pour cela d'autre appointement.

Berne, le 9 Mai 1850.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1850
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	27
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.06.1850
Date	
Data	
Seite	115-116
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 652

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.